

Circulaire 07/2022

Aux émetteurs de factures de la SVK

Renseignements: Roger Schober
Numéro direct: +41 32 626 57 59
Courriel: roger.schober@svk.org

Soleure, le 14 juillet 2022

Passage au format de facture QR

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons instamment attirer votre attention sur les modifications suivantes:

Format de facture QR: à partir du 1^{er} octobre 2022, les factures électroniques ne pourront plus être traitées qu'au format «esrQR». Le champ «esrQR» est décrit dans le registre officiel du Forum Datenaustausch (fichier CHM).

[Forum Datenaustausch: Forum Datenaustausch \(forum-datenaustausch.ch\)](http://forum-datenaustausch.ch)

Modification urgente: comme vous êtes émetteur de factures, nous vous prions de prendre contact le plus rapidement possible avec votre fournisseur de logiciels pour passer au format de facture QR.

Attention! À partir du 1^{er} août 2022, nous ne pourrions plus garantir le traitement des factures qui ne nous parviendront pas au format QR.

Veuillez ignorer la présente circulaire si vous êtes déjà passé au format de facture QR.

Avec nos meilleures salutations

SVK | FSA

Roger Schober
Directeur

Jürg Schmid
Directeur adjoint